

Séance du conseil municipal du 10 juin 2014

La séance a été ouverte à 20h35.

Présents: Mmes Chapuis Sabrina, Martin Françoise, Pizard Chantal. MM Brégand Frédéric, Chevassus Joël, Chenu Laurent, Gey Nicolas, Gousset Jérôme, Perez Didier, Roy Jean-Paul, Signori Frédéric.

Secrétaire de la séance : Madame Chapuis Sabrina.

Désignations :

1° Désignation des membres de la Commission d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Cette instance est une obligation nouvelle depuis le passage de la Communauté de Communes Jura Nord en fiscalité directe au 01/01/2014.

Le rôle de la commission est d'évaluer les charges résultant des transferts de compétences réalisés au profit de Jura Nord.

Candidats proposés : Titulaire : Frédéric BREGAND

Suppléant : Nicolas GEY

Vote à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

2° Désignation des membres de la Commission communautaire des impôts directs (CCID)

Elle a pour rôle l'évaluation foncière des locaux commerciaux et bien divers assimilés, ainsi que des établissements industriels sur le territoire de Jura Nord.

Candidats proposés :

	Taxe d'habitation	Taxe foncière non bâti	Taxe foncière bâti
Titulaire :	Frédéric SIGNORI	Laurent CHENU	Sabrina CHAPUIS
Suppléant :	Nicolas GEY	Jean-Paul ROY	Jérôme GOUSSET

A l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

3° Désignation des membres du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Cet organisme paritaire est une association au service des agents de la fonction publique territoriale. Il leur propose une offre de prestations en matière sociale, culturelle et sportive.

La commune a l'obligation de désigner 2 membres puisqu'elle embauche un agent non titulaire mais en poste depuis plus de 2 ans.

Collège des élus : Didier PEREZ

Collège des agents : Angeline PASTEUR

Vote, à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

Personnel :

4° Recrutement d'une secrétaire de mairie à temps partiel

Contrat à durée déterminée de 3 ans renouvelable 1 fois

A compter du 1er juillet 2014

Durée hebdomadaire : 17h00

Indice brut : 337 - Indice majoré : 319

Après en avoir délibéré, vote l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

Bois :

5° Contrat de façonnage pour 390 m³ de bois au tarif de 16,50 € le m³ à signer avec M. LABOUREY concernant les plusieurs parcelles.

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

6° Travaux à réaliser par l'ONF

Diverses prestations concernant différentes parcelles :

- ouverture de cloisonnements (parcelles 25, 32R et 25)
- dégagement manuel d'une parcelle (71)

· entretien réseau de la desserte, (28, 29, 48 et 49)

pour un montant total de 9731,00 € HT, soit 10.812,44 € TTC (TVA à 10%)

Après en avoir délibéré, et décidé de ne pas retenir l'épuration des certains bords de voirie, vote à la majorité (Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1)

Eau / assainissement :

7^e Facture eau/assainissement 2014 :

L'acompte demandé au printemps 2014 a été minoré par erreur ; il ne correspond pas comme prévu à 50% du total de la facture de l'année n-1 mais seulement à la moitié de la consommation.

Afin que le solde à payer à l'automne ne soit pas trop élevé, il est proposé d'émettre immédiatement une 2^{ème} facture d'acompte pour atteindre les 50%.

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

Divers :

8^e Remboursement : suite au vandalisme d'ampoules de candélabres, il va être demandé à l'auteur du bris d'une ampoule de rembourser la commune.

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

9^e Chemin de l'Association foncière : présentation d'une convention de mise à disposition gratuite par l'association foncière à la commune d'un chemin reliant le village à Cinq Cens (Val Fleuri). Le chemin d'exploitation n°1 qui n'était plus utilisé depuis plusieurs décennies va être remis en état par la commune. Il sera réservé à un trafic exclusivement piétonnier et cycliste.

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité (Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0)

Informations diverses :

Compte-rendu par Sabrina Chapuis de la réunion de la Commission Patrimoine-Environnement-Embellissement du 19 mai.

Compte-rendu par S. Chapuis de la réunion du CCAS du 21 mai.

Présentation d'un projet de protection d'une parcelle de chênes

Présentation du projet de modification du contrat de location de la salle des fêtes

Station d'épuration :

- Vidange de l'ancienne station d'épuration prévue les 12 et 13 juin
- Un escalier en métal a été récupéré par l'ACCA. Il est suggéré à l'association des chasseurs de faire un don du montant de leur choix au CCAS.

Le reste des parties métalliques de la station sera revendu après démontage à un récupérateur de matériaux au profit de la commune.

Bassin d'orage : le fonctionnement de sa pompe reste problématique. L'entreprise qui l'a installée est venue changer un composant mais le problème subsiste. Le maître d'œuvre (IRH) et l'entreprise doivent revenir sur le site.

Déchets déposés au bord du Doubs :

Compte-rendu au Conseil Municipal de la réunion du 19 mai sur site entre la Police de l'eau, M. Plumet, propriétaire, et Le maire, concernant les dépôts illégaux constatés sur un terrain longeant le Doubs (au bout du chemin du Pontot). Après discussion, l'infraction ne sera finalement pas sanctionnée par une amende ; cependant le propriétaire a l'obligation de nettoyer le terrain et de le clôturer afin que personne ne vienne plus déposer de déchets dans cette zone.

Dates des prochaines commissions :

- Bâtiment-Voirie-Sécurité : 19 juin à 20h30
- Eau-assainissement : 24 juin à 20h30

La séance est levée à 23h00.